

FÉVRIER 2022 - N° 514

le Védranais

***Tout savoir sur
la gestion du bois***



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Ces deux dernières années n'ont pas facilité nos vies. Elles n'ont pas facilité non plus la gestion des ressources humaines et financières des entreprises et des collectivités.

C'est donc dans un contexte encore difficile que nous bouclons l'exercice 2021 de la Ville et que nous nous projetons dans le budget 2022, même si les perspectives de retour à la normale se précisent.

Vous me direz, il est temps ! On a vraiment besoin de liberté, de convivialité.

Mais il faut bien l'avouer, ce que nous avons vécu est inédit. Il aura fallu beaucoup d'imagination et de sang froid pour gérer le mieux possible le moral de chacun, le manque de recettes, l'augmentation de certains postes de dépenses liés aux phénomènes extérieurs, la résolution des problèmes du quotidien et le manque de lien entre nous.

Autres conséquences que nous ne pouvions pas prévoir : l'augmentation des prix de l'énergie, des produits pétroliers et des matières premières ainsi que les délais d'exécution des travaux. Chacun a dû faire preuve, là aussi, de patience et de prise de recul.

C'est avec tous ces ingrédients que nous préparons le budget 2022. Comme chaque année, un débat concernant les orientations budgétaires aura lieu le 22 février lors du conseil municipal. Puis le 29 mars, nous devrions valider le budget.

C'est un exercice important devant la représentation municipale. En tant que Maire, je suis le garant du respect des engagements pris lors de la campagne des municipales, mais je suis aussi responsable de l'argent public que vous m'avez confié. Cette crise sanitaire m'imposera donc de proposer des choix politiques forts pour préparer durablement l'avenir de Plédran.

Et ces choix seront facilités par notre bonne gestion depuis 2014 : La prudence, les opportunités saisies au bon moment, l'extinction de la dette d'Horizon en fin d'année, les taux d'intérêts encore bas et un endettement par habitant très confortable sont aussi des ingrédients sur lesquels nous pourrons bâtir.

Je sais aussi que l'Etat, la Région, le Département et l'Agglomération seront à nos côtés pour nous aider à financer nos projets. Vous pouvez donc compter sur moi pour aller chercher les subventions et nous adapter aux circonstances.

Dans tous les cas, les élus et les agents qui constituent notre belle équipe sont résolument déterminés à vous servir avec force et simplicité.

Je vous souhaite un très bon mois de février et prenez soin de vous.

Stéphane Briend
Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Lydie LE GLATIN (référénte mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations,
photo de couverture Gwénaél Courtin

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



par courriel : mairie@pledran.bzh

Plédranais de mars 2022

au plus tard le **mercredi 16 février**
dernier délai. *Distribution à partir du 15 mars*

Plédranais d'avril 2022

au plus tard le **mercredi 23 mars**
dernier délai. *Distribution à partir du 19 avril*

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.



Conseil Municipal du 25 janvier 2022

Intervention de Mme Béatrice MOROUS et de Mr Emmanuel CHARLET (respectivement Présidente et Directeur de l'association Mosaik) :
Présentation du projet de Centre Social.

URBANISME

■ SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE - RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT SIG INTERCOMMUNAL

Le Conseil Municipal a adopté et autorisé M. le Maire à signer la convention de partenariat SIG Intercommunal.

Vote à l'unanimité

■ LOTISSEMENT "LES TOURNESOLS" - REPRISE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal a accepté de reprendre gratuitement dans le domaine public communal, les voiries et les espaces verts du lotissement « les Tournesols ». Il a également précisé que les frais d'acte seront à la charge du Maître d'Ouvrage (SAS ACANTHE Bretagne) et autorisé M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote à l'unanimité

■ LOTISSEMENT "LES COTEAUX – PHASE II" - VENTE DES LOTS N°11 ET n°14

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à accepter les offres d'achat qui ont été formulées, désigné Me RIBARDIERE, notaire à Plédran, pour l'établissement des actes de cession inhérents et autorisé Monsieur le Maire à signer les compromis de vente et les actes authentiques correspondants.

Vote à l'unanimité

FINANCES

■ TARIFS COMMUNAUX 2022

Le Conseil Municipal a validé la modification des tarifs communaux inhérents aux services proposés par la médiathèque. (Liste disponible sur le site internet).

Vote à l'unanimité

TRAVAUX

■ MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE SELF AU RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE DES COTEAUX

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le devis de l'entreprise SBCP d'un montant de 34 609,20 € TTC.

Vote à l'unanimité

■ RÉNOVATION DU PONT DU MOULIN NEUF

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à engager la tranche optionnelle et de la confier à l'entreprise PLCE concernant les travaux de rénovation du pont du Moulin Neuf.

Vote à l'unanimité

Elections Présidentielles (10 et 24 avril 2022) et Législatives 2022 (12 et 19 juin 2022)



UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE à chaque électeur !

Une refonte de la liste électorale est effectuée cette année et une nouvelle carte va donc être distribuée à chaque électeur courant mars,

Etes-vous inscrit sur la liste électorale ?

N'hésitez pas à consulter le site du service public :
« interroger sa situation électorale »
pour connaître votre dernier lieu d'inscription

Pour voter à l'élection présidentielle le 10 avril

>>> Date limite des inscriptions : 2 mars si vous effectuez la démarche en ligne et le 4 mars si vous vous inscrivez en mairie

Vous avez déménagé sur la commune ?

Pour recevoir votre nouvelle carte,
n'oubliez pas d'informer le service des élections

VOTE PAR PROCURATION

N'attendez pas le dernier moment !

Le vote par procuration permet à un électeur absent ou empêché de choisir un électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

Nouveau en 2022 : Le mandataire doit être inscrit sur n'importe quelle liste électorale en France, et non plus exclusivement à Plédran. Ce dernier devra néanmoins se déplacer à Plédran.

Chaque mandataire ne peut disposer que d'une procuration.

Pour plus d'informations, consulter le plédranais de janvier, le site du service public ou contacter le service des élections de la mairie

JANVIER 2022

Permis de construire

- RENAULT Sandrine, 10 lieu-dit La Ville Glé, Construction d'une véranda
- GAEC de Piruit, Piruit, Construction d'une fosse de 1500 m³
- GAEC de Piruit, Piruit, Extension d'une stabulation pour vaches laitières
- BROGNIART Nolwenn et Kévin, Venelle Jean Le Borgne, Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- BREHIER Laury, 10 rue Saint-Jean, Installation de 5 volets roulants électriques et changement des ouvrants
- LARVOR Rémi, 8 rue du 8 mai 1945, Construction d'un abri pour camping-car
- PIGNARD Florence, 27 rue du Val, Construction d'un carport

- TOHIER/LE BORGNE, 2 rue d'Armorique, Extension d'une habitation
- Commune de Plédran, 6 rue du Centre, Remplacement de 2 fenêtres par une porte fenêtre
- HAMON Nicolas, 33 allée des Bernaches, Modification clôture et pose d'un portail
- GRABOWSKI Jean-Marc, 22 rue de la Ville Née, Edification d'une clôture

Permis de démolir

- SAS QARTING, La Ville Glé, Démolition d'un bâtiment de stockage, conservation de la dalle béton
- GOACOLOU Frédéric, 8 rue Bel Orient, Démolition partielle de la couverture nord pour création d'une cour
- GUILLOSSOU Denis, 8 rue du Chal-longe, Remplacement de 2 portes de garage par 2 baies coulissantes

Etat Civil

Naissances

- PÉDRON Louka, 35 La Ville au Bourg
- LE GALL Joséphine, 15 rue de la Sensie
- PLUSQUELLEC Zoé, 3 Impasse d'Artois
- COSTANTIN Naël, 27 rue Henri Matisse
- TOHIER Axel, 2 rue d'Armorique

Décès

- HERVE Gildas, 71 ans, 48 le Rochay
- GICQUEL Gilbert, 76 ans, 86, la Chapelle Bernier
- ECOLAN née REHEL Angèle, 95 ans, 6, impasse Thomine
- HERVE née LE BOUCHER Françoise, 54 ans, 5, Launay Prével
- GUEZENEC née DELCASSE Raymonde, 87 ans, 23, rue de la Fontaine Cadio
- BACQUENOIS née ALLAIN Mathilde, 87 ans, 11, rue du Bois
- LE GUILLOUX Gaston, 97 ans, La Ville es Riaux
- MORCET née BANNIER Marie Thérèse, 87 ans, la Ville Orphin
- CRETUAL Louis, 85 ans, Magenta

INFOS HORAIRES



Nous vous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.

- **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30.
Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon** : Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h
- **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.
- **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22
lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h
Permanence de Mme le Moual : mercredis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** :
Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale** : Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.



Jeunes Filles et Garçons vous avez 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Brèves des Services Techniques

■ Les espaces verts poursuivent la préparation des parterres : taille, désherbage et paillage. Pour faire suite à l'exposition des élèves de CM2 à la Médiathèque sur le Pledran de Demain, nous avons planté des arbustes fruitiers dans le secteur des Coteaux. Le service Espaces Verts a également créé un petit verger (pommiers, poiriers, pruniers...) sur le terrain de l'UPC et des fruitiers ont également été plantés au niveau de la Médiathèque.



■ Suite à la mise en place de 3 points de collecte sur la commune, environ

100 sapins de Noël ont été récupérés et broyés le 18 janvier dernier.

Suite à ce broyage, l'agglomération, dans le cadre de la sensibilisation au compostage, a fait une animation aux ateliers municipaux avec proposition de vente de composteurs. Les administrés ont ainsi pu récupérer du paillage pour leurs massifs.

■ Les composteurs sont en vente au niveau du secretariat des Services Techniques (composteur plastique de 400 litres vendu avec kit : composteur en plastique, un bio seau, une tige aérateur).



Les travaux des entreprises

■ La construction du vestiaire féminin de foot avance dans les délais programmés : l'isolation, le raillage et la pose des cloisons sont en cours.

Le bardage a également débuté.



■ Les travaux au Pôle Enfance et Familles se terminent avec le changement des dernières menuiseries et les finitions du bardage bois.



Atlas de la Biodiversité de Plédran

Retrouvez chaque mois les actualités et événements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

Enquête

À la recherche de la Chouette hulotte

La nuit, ouvrez bien les oreilles : vous aurez peut-être la chance d'entendre le chant de la Chouette hulotte. Les chouettes forment ou renforcent leurs couples en hululant des « ouuu » tremblotants pendant les longues nuits d'hiver.

La Chouette hulotte est une habituée des forêts et du bocage, mais on l'entend plus qu'on ne la voit. L'avez-vous déjà rencontrée à Plédran ?

Photo : Chouette hulotte (*Strix aluco*), Martin Mecnarowski, CC BY-SA 3.0



Participez aux inventaires et contribuez à enrichir l'Atlas de la Biodiversité de Plédran !

1. J'observe une espèce (fleur, oiseaux...) autour de moi.
2. Je note mon observation (lieu, date, espèce...) et je prends une photo si cela est possible.
3. Je partage ma découverte en remplissant le **formulaire en ligne** accessible via le lien suivant : pledran.bzh/atlas-de-la-biodiversité-communale ou en scannant le **code QR** ci-contre.



PROGRAMME HORIZON - 02 96 64 30 30 - horizon@pledran.bzh

Sous réserve des conditions sanitaires

MUSIQUE
CIE ANATOLEVENDREDI
11 MARS 2022
20h30

CHANSONS SOUS LA LUNE



© Photo Yves Jorjawa / relation graphique - Myriam Kerardhy

Ce spectacle musical raconte des histoires d'enfance, des histoires d'amour, des histoires de jeunes et de moins jeunes, bref, des histoires de vie « sur la terre » teintées parfois d'une pointe d'humour.

La compagnie Anatole est soutenue par la Département 22 et par la Mairie de Trégueux

Distribution : Myriam Kerardhy : paroles, musique, piano, chant, Patrick Fournier : accordéon

P 1h30

€ Tarif E : 11,50€ / 10,50€ / 8,50€

CONCERT
QUATUOR ACCORDOVENDREDI
18 MARS 2022
20h

VIVALDI Tsigane

Avec en première partie, la classe orchestre de l'Ecole des Coteaux

Dans ce concert décoiffant, le Quatuor Accordo nous fait naviguer avec fluidité entre interprétation classique et envolées tsiganes. Ici, le chef d'orchestre sourit, glisse des oeillades complices à son deuxième violon, ferme les yeux à l'écoute d'un son qui le touche, rajoute des notes d'humour...

Ce concert est une parenthèse enchantée convaincante qui esquisse des formes inédites, une étourdissante alchimie à laquelle le public adhère avec enthousiasme !

P 1h20

€ Tarif D : 14,50€ / 13,50€ / 10,50€ / 6€



© Monique Duric

Production : Sans du Monde
Distribution :
Premier violon : Liviu Badiu
Violoncelliste : Maeva Le Berre
Deuxième violon : Marcin Broniewski
Artiste : Jérôme Capitan

FESTIVAL
RIRE EN BOTTEDIMANCHE
27 MARS 2022
16h

festival d'humour et d'humour de la Botte de 7 Lieux

THE MAGIC BEAM SISTERS & ROBERT
TRIO VOCAL SWING

Ce spectacle musical est un spectacle vivant et interactif avec le public. C'est aussi la rencontre de deux univers, le chant et le théâtre, la musique et la comédie. Ces artistes pluridisciplinaires, poursuivent leur chemin musical du jazz swing en reprenant des standards des années 40 & 50, mais aussi des morceaux plus contemporains qui respectent les styles du swing et du boogie-woogie. Attachez votre ceinture, éteignez votre portable, enfilez vos claquettes, laissez-vous porter par notre équipage de choc, le bien nommé Magic Beam Sisters & Robert et... bon voyage !



Production : Big Bravo Spectacles - Distribution :
Sophie Forgerit Maillard, Nelly Pichot Badeaud,
Sophie Morin : chant, Sébastien Chevalier : guitare

€ Tarif E : 11,50€ / 10,50€ / 8,50€



Pendant la durée du Festival, 1 place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = 1 place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi.

Horizon en Live !
Tremplin Musiques Actuelles
2022/2023

Horizon soufflera ses 20 bougies la saison prochaine ! Et ça se fête !

A cette occasion, la Ville de Plédran organise un tremplin musical ouvert aux jeunes artistes costarmoricains âgés de 11 à 30 ans. Les groupes pourront envoyer leurs compositions avant le 1^{er} avril 2022 à horizon@pledran.bzh

Cinq groupes ou artistes solo seront sélectionnés ensuite pour jouer 5 titres sur la scène d'Horizon le 14 mai 2022.

A l'issue de ce tremplin, le vainqueur aura la chance de pouvoir faire la 1^{ère} partie de la tête d'affiche de la saison prochaine d'Horizon et d'avoir accès à la salle sur 2 temps de résidence pour préparer ce concert dans des conditions professionnelles !

A vos enregistrements !

Renseignements
au 02 96 64 30 30 ou
sur horizon@pledran.bzh

Café mobilisation vers l'emploi, Trouvez les bons interlocuteurs !

Certains sont en recherche d'emploi, d'autres souhaitent se former ou se reconvertir... Trouver l'emploi qui nous correspond n'est pas toujours simple.

Une rencontre conviviale avec des acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation est organisée par le Service Insertion sociale et professionnelle de l'agglomération, la Mairie de Plédran et la Structure Information Jeunesse de la ville. Elle s'adresse aux habitants de Plédran et des communes limitrophes qui souhaitent s'insérer dans le milieu professionnel mais qui ne savent pas à qui s'adresser, ni par quoi commencer.

**MERCREDI 2 MARS
à Plédran de 14h à 17h
Maison des Associations
à la salle 1000 Clubs**

Lever les freins à l'emploi

Les publics qui se questionnent sur leur avenir professionnel peuvent parfois être perdus.

Le Café-mobilisation vers l'emploi est un moyen de mettre ces publics en contact avec les acteurs de l'emploi. Identifier et savoir prendre contact avec le bon interlocuteur est un premier pas vers l'emploi, la formation ou la reconversion.

Infos pratiques :

Pour tous renseignements, contactez le CCAS de Plédran 02 96 64 34 22, ou la SIJ au 07 84 30 89 99



Cérémonie du 19 Mars

Au moment où est édité ce Plédranais, nous n'avons aucune directive de l'Etat quant au déroulé de cette cérémonie.

Nous vous tiendrons informés par voie de presse si la cérémonie a lieu.

2 correspondants **Ouest France** sur la commune

Depuis quelques semaines, nous avons 2 nouveaux correspondants Ouest-France sur la commune. Aussi, lorsque vous souhaitez faire paraître des informations concernant votre association ou à titre individuel, dans le Ouest France, voici leurs coordonnées :

- >>> **Martine BRISSE** : o-f-brisse@wanadoo.fr ou au 06 87 46 54 16
- >>> **Yvon BEUREL** : yvonbeurel@gmail.com ou au 06 87 83 61 55



Toutes les sorties et activités sont organisées sous réserve des mesures liées à la crise sanitaire et pourront être adaptées ou reportées en fonction de celles-ci.

Les activités à venir

- >>> **Mardi 15 février** : Atelier des Petits Débrouillards
- >>> **Mercredi 16 février** : Repas partagé
- >>> **Judi 17 février** : Atelier briqueterie
- >>> **Mercredi 23 février** : Atelier création de bijoux recyclés
- >>> **Samedi 5 mars** : Atelier détente parent-enfant

Informations et inscriptions par mail ou téléphone

Carnaval

- >>> Le carnaval qui était initialement prévu le 6 mars 2022 est **reporté en 2023**. La date vous sera communiquée ultérieurement.



Parcelles à louer aux jardins familiaux

Situés rue de la Fontaine Cadio aux Côteaux, Mosaïk gère et anime les jardins familiaux. Au total, 22 parcelles sont proposées à la location pour une trentaine d'euros à l'année. Plusieurs sont encore disponibles pour cette année 2022. Envie de jardiner, de partager et d'échanger en toute convivialité ? N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Mosaïk.



Pôle Enfance et Famille
6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN
02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr



Horaires d'ouverture :
• Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30.
• Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Informations :
Adhésion annuelle de 5€ par foyer.

Ateliers détente parents-enfants

Isabelle HAMAYON, animatrice « Mon Moment Magique » propose le samedi 5 mars une séance en duo pour créer ou renforcer le lien entre l'adulte et l'enfant, fabriquer des souvenirs, inciter à plus de partage et de complicité. Cet atelier s'adressera aux enfants de 3 à 6 ans et à leurs parents ou grands-parents.

Informations et inscriptions par mail ou téléphone.

Des permanences numériques à Mosaïk

Aurélien GRADEL, propose de vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques.

Vous avez besoin de soutien pour :

- >>> prendre en main un équipement informatique (PC ou tablette),
- >>> savoir protéger vos données personnelles,
- >>> savoir gérer et stocker vos contenus numériques,
- >>> naviguer sur internet,
- >>> correspondre en Visio avec votre famille,
- >>> envoyer, recevoir insérer des pièces jointes et gérer vos e-mails,
- >>> installer des applications sur votre smartphone (WhatsApp, Blablacar, etc.),
- >>> découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- >>> apprendre les bases du traitement de texte,
- >>> vous familiariser à l'achat en ligne,
- >>> vous familiariser avec les démarches administratives en ligne (recherche d'emploi, logement, etc.),
- >>> accéder à l'offre locale de soins,
- >>> se protéger des arnaques sur internet et par mail,
- >>> suivre la scolarité de ses enfants,



Présent une journée par semaine au centre social Mosaïk, Aurélien vous propose des rendez-vous individuels et gratuits. Prise de rendez-vous auprès de Mosaïk.

Courant 2022 des ateliers de formation au numérique seront également proposés.

Le bois de Plédran

Nous avons choisi ce mois de février pour faire un point sur les travaux du bois de Plédran et les remettre dans le contexte de la gestion forestière votée en 2013 et suivie par l'ONF.

Plus importants cette année que l'année dernière, pour cause de contraintes sanitaires, ces travaux ont suscité un peu d'émoi pour un certain nombre de visiteurs et d'administrés. Et nous le comprenons.

D'ailleurs, un point a déjà été fait avec le Maire et le délégué de l'ONF pour agir de manière différente les prochaines années afin de ne pas heurter les sensibilités. De cette entrevue, il a été décidé de créer un comité de gestion du bois, composé d'élus et d'utilisateurs du bois.

En parcourant ce dossier, vous pourrez comprendre ce qu'est vraiment la gestion forestière du Bois de Plédran ainsi que le rôle de chaque acteur.

LE RÔLE DE L'ONF

L'ONF, Office National des Forêts, est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Sa mission est d'assurer la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 11 Mha de forêts et espaces boisés en métropole et dans les DOM.

Son action s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de performance tripartite avec l'Etat et la Fédération nationale des communes forestières.

En application du code forestier, l'ONF met en œuvre au quotidien une gestion forestière durable et multifonctionnelle des forêts publiques. Ainsi l'ONF doit assurer l'alimentation de la filière bois, préserver et augmenter la biodiversité, sans oublier l'accueil du public en forêt.



LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le Bois de Plédran, propriété de la commune depuis 1988, s'étend sur une surface de 131 hectares sur un total de 3 471 que compte l'ensemble du territoire.

Le document d'aménagement forestier a été confié à l'ONF. Le plan d'aménagement forestier est un document de gestion forestière, qui met en œuvre la multifonctionnalité des forêts publiques. En 2012 un nouveau document d'aménagement a été signé pour une durée de 15 ans couvrant la période 2013/2027.

Il a priorisé les enjeux suivants :

- >>> comme enjeu principal,
- >>> la production de bois de chauffage et de bois d'œuvre à terme,
- >>> la préservation du paysage, de la diversité et du milieu comme objectifs associés.

Après analyse de la forêt, il prévoit les orientations de gestion sylvicoles, un programme de travaux et un programme de coupes avec échancier. C'est sur cette base que sont exécutés les travaux et les coupes de bois identifiés chaque année. Afin de maîtriser les coûts de gestion, de permettre un boisement naturel, permanent et régulier, une intervention annuelle en concertation avec la commune a été retenue.

Pour le Bois de Plédran, c'est le choix de la gestion en futaie irrégulière qui a été retenue. La futaie irrégulière c'est le principe de ne pas réaliser de coupe rase, c'est un état boisé permanent, une valorisation des meilleures tiges quelle que soit le type d'arbre, un mélange des essences, des hauteurs et des diamètres, une régénération naturelle permanente.

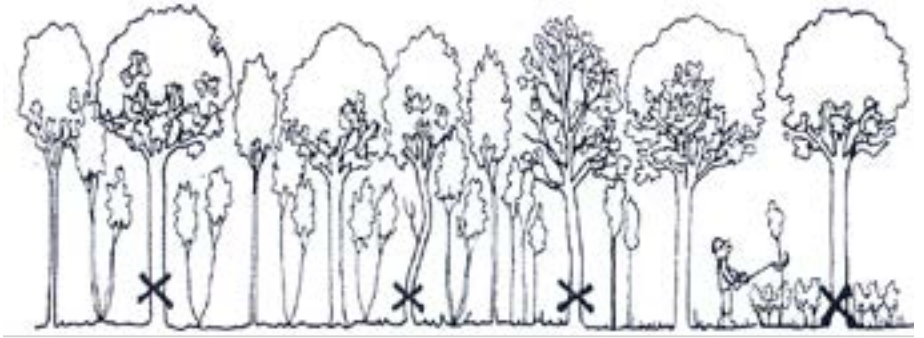
Comment sont sélectionnés les arbres à couper ?

Chaque parcelle est répertoriée et cartographiée.

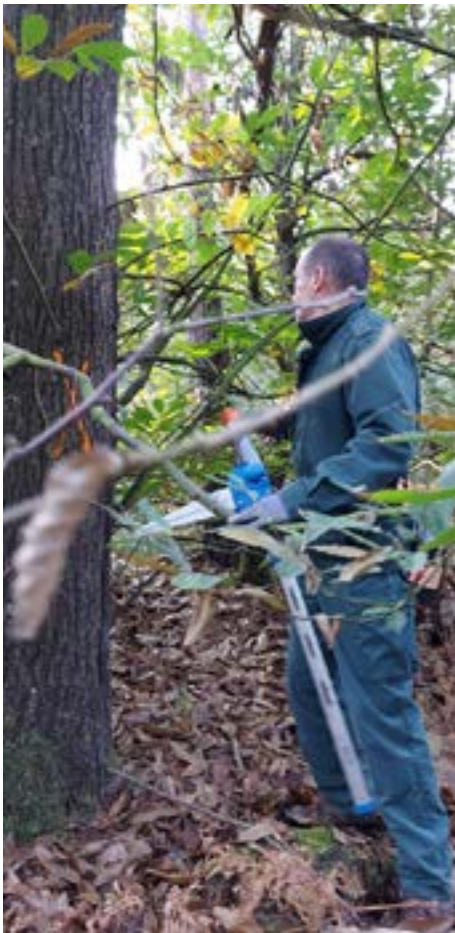
On compte 13 parcelles.

Après analyse, l'ONF procède, chaque année, au martelage (marquage à la peinture) des arbres qui seront coupés. L'abattage des arbres intervient plusieurs années après le martelage. Ainsi, les coupes de cette année correspondent aux parcelles 4 A de 2016, 5U et 10U de 2018. Quant aux parcelles programmées de 2017 (7U), de 2019 (2U – 4A – 9U), de 2020 (13A – 8U) et de 2021 (11U- 3U), les arbres ont fait l'objet d'une identification, et sont à ce jour en attente d'être coupés.

Il est prévu des passages en coupes avec une rotation de 8 ans dans toutes les parcelles.



Les services de l'ONF accompagnés par les services techniques de Plédran et Jean-Yves JOSSE, Adjoint au Maire, lors du martelage des arbres



jeune pousse

LES TRAVAUX DANS LE BOIS

Pourquoi des ornières apparaissent ?

Les zones qui sont « déboisées » sont des cloisonnements d'exploitations. Ce sont des couloirs de circulations pour les machines forestières. Entre chaque couloir le sol est protégé et les machines circulent toujours aux mêmes endroits, ce qui peut créer des ornières par endroit mais surtout cela préserve le sol sur le reste de la parcelle. C'est pourquoi en fin de chantier les ornières sont nivelées et les branchages restants sont broyés uniquement sur le cloisonnement d'exploitation. Cette opération permet d'obtenir un rendu paysagé plus acceptable, mais surtout ce broyage permet de bien matérialiser ces couloirs pour les futures exploitations, permet leur entretien, et facilite l'accès à la parcelle (course d'orientation, brigades vertes pour des travaux, cueilleurs, circulation de la faune, accès pompier...)

Toutefois les agents de l'ONF préconisent de laisser des branchages et du bois morts sur place. Ce bois contribue à la reminéralisation du sol, favorise le développement d'insectes xylophages (mangeurs de bois morts) sert de support à la nidification ou d'habitat pour la faune (micro mammifère, reptile amphibien...). C'est important pour l'écosystème forestier.

Pour le chantier de 2021, nous avons prévu avec l'ONF et l'entreprise de réaliser le débardage au mois de juin. Cependant les conditions météorologiques n'ont pas été favorables.



L'ONF a fait arrêter le chantier à deux reprises. Il faut savoir que l'entreprise est tenue par des délais d'exploitation, et que si elle prend trop de retard elle a des pénalités. Aussi pour les billons de résineux coupés, il devenait urgent de les débarder car leur qualité commençait à se dégrader. Il a fallu donc finir de sortir le bois fin novembre début décembre, malgré les sols détrempés.

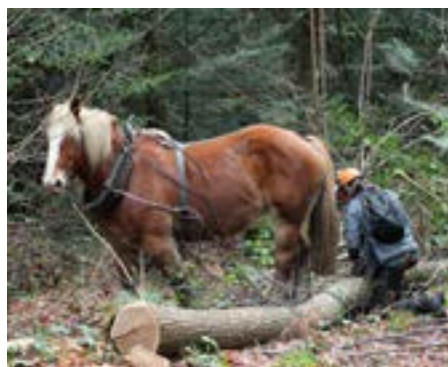
Les travaux sont réalisés conformément au programme de renouvellement de l'aménagement 2013/2027. Mais nous ne sommes pas dans une dynamique de vouloir absolument mettre en œuvre le programme de coupe de bois, tel qu'il a été arrêté. L'ONF a d'ailleurs décalé des opérations de martelages de quelques années.

Nous engageons actuellement une réflexion avec l'ONF pour avoir des exploitations moins importantes et plus acceptables.



Débardage à cheval

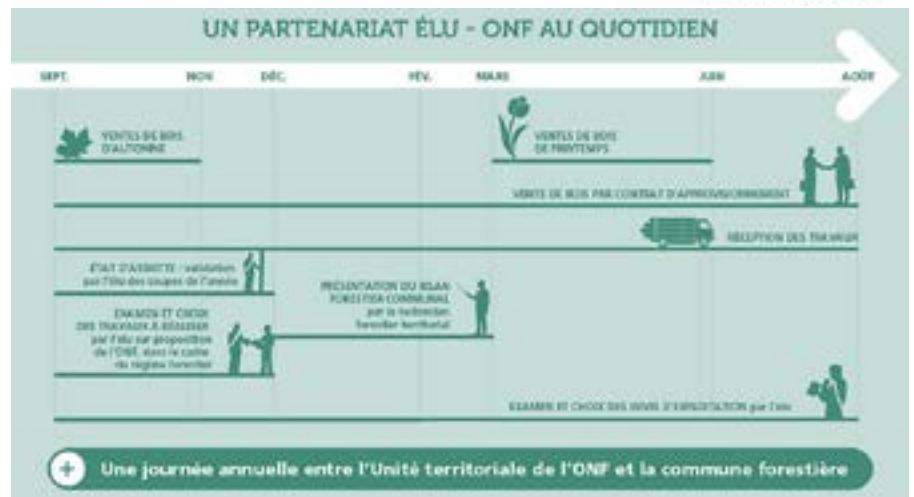
La ville de Plédran continue de l'utiliser tous les ans, mais sur des bois de plus faibles diamètres. Ainsi tous les ans, 100 stères de bois sont abattus et débardés au cheval vers les cloisonnements d'exploitations. Les bois sont ensuite repris par un engin car les distances de débardage restent importantes pour les chevaux



LE SCHÉMA DE VENTE DU BOIS

La récolte des bois répond aux orientations définies par le programme d'aménagement forestier et aux besoins du marché. Une fois la destination des coupes choisie et le mode de commercialisation définis par la commune, plusieurs tâches incombent à l'ONF :

- >>> la désignation des arbres à couper conformément aux guides de sylviculture en vigueur. Les forestiers prennent en compte la nécessité sylvicole lors des coupes. Toute opération est anticipée de façon à respecter au mieux le cycle naturel des forêts,
- >>> l'organisation de la commercialisation des bois,
- >>> la vente des bois,
- >>> la surveillance des coupes afin de veiller au respect de la propriété forestière et des clauses des ventes.



LES BRIGADES VERTES

Nombreux sont les Plédranais qui connaissent et arpentent le bois de Plédran, site devenu un lieu de balade, de promenade et de découverte grâce à ses aménagements et à sa biodiversité.



C'est aussi un lieu de loisirs pour les petits et les grands avec son aire de jeu, sa tyrolienne et ses allées toujours entretenues malgré le nombre d'usagers.

Le bois de Plédran est également un lieu pour les nombreuses manifestations avec en point d'orgue les championnats du monde de Canicross en Avril 2022. Les écoles, collèges et lycées y organisent aussi leurs courses d'orientation et les centres de loisirs bien des activités axées sur la découverte du milieu.

Pour essayer de conserver au mieux cet écosystème et malgré la nécessité d'une exploitation forestière, l'équipe des Brigades Vertes, en collaboration avec la commune et l'ONF, entretient le bois. Vous pourrez ainsi voir les hommes et les femmes des Brigades Vertes, avec leurs outils, entretenir les allées mais aussi les différentes parcelles du bois, moins visibles du grand public.

Avant tout, les Brigades Vertes restent un chantier d'insertion professionnelle dont les activités sont variées et servent à favoriser le travail d'équipe, la valorisation de soi et la reconstruction de liens sociaux. Aussi, l'équipe des Brigades vertes de Plédran est plus axée sur l'accompagnement social mais aussi sur l'apprentissage des outils du bois telles que tronçonneuses, scies... Cette équipe abat très peu d'arbres, elle s'efforce surtout à entretenir au mieux ce bel espace qu'est le Bois de Plédran.

Aujourd'hui, les personnes ayant intégrées les Brigades Vertes réapprennent les valeurs du travail, les horaires... et se préparent à intégrer les équipes de la maison mère, située à Trégueux. Ces dernières équipes sont plus proches d'un cadre d'activité professionnelle dit classique (paysagistes...).

Les Brigades Vertes permettent donc la réinsertion des personnes en difficulté à travers des actions concrètes d'entretien de l'environnement, le tout, en étroite collaboration avec les services de la Ville de Plédran et de l'ONF.

Une 7^{ème} édition du trail de Noël

Après une annulation en 2020, l'association Les Chemins de Traverse était enchantée de pouvoir accueillir ses 850 participants à l'Édition 2021 du Rando-Trail de Noël.

L'association Les Chemins de Traverse a organisé le samedi 18 décembre dernier, la 7^{ème} édition du Rando Trail de Noël. Cette année, les coureurs soutenaient, par leur participation, l'association Ensemble pour Lenny. Lenny est un petit garçon âgé de 8 ans et demi, toujours souriant et plein de vie, souffrant d'une maladie génétique très rare : la leucodystrophie.

Un temps doux et ensoleillé, idéal pour courir, une chaussée certes humide, mais pas une goutte de pluie, il n'y avait donc rien pour freiner les ardeurs des 410 coureurs sur le trail de 14 km, 90 sur le 5 km, environ 150 marcheurs et 200 enfants sur les différentes courses.

Une édition 2021 qui brillera également par de nouvelles animations, très appréciées, tout au long du parcours, et notamment dans "la côte de la mort"...

L'association des Chemins de Traverse veut encore surprendre ses participants pour l'édition prochaine... Tenez-vous prêts le samedi 17 décembre 2022 !

Retrouvez toutes les informations sur

 @lcdtpledran et sur : www.traildenoelpledran.com/



L'Association des Arts Plastiques de Plédran

L'AAPP organise plusieurs stages dans les mois à venir. Certains sont destinés aux enfants de 6 à 11 ans et d'autres pour adultes et adolescents.

Un stage pour enfants :

Les 11, 12 et 13 avril de 14h à 17h durant la 1ère semaine des vacances de printemps.

Différentes activités sont proposées : modelage, dessin et volume. Le matériel est fourni et les enfants ramènent ce qu'ils ont fait.

Le tarif pour le stage est de 30 €, plus 10 € d'adhésion à l'association.

Les stages pour adolescents et adultes :

1- stage de poterie les mardis 22 février, 1er et 8 mars de 17h30 à 19h30. L'intervenant est la potière Julie Runget

2- stage d'éco-vannerie les samedis 12 et 26 mars de 14h00 à 17h00. L'intervenant est Isabelle Taviot

3- stage de technique mixte d'acrylique les mardis de 17h30 à 19h30. L'intervenant est le peintre Anyvonne Le Boulanger.

Le matériel est fourni pour chaque stage.

Les tarifs :

Le stage de poterie : 50€ plus 10€ pour l'adhésion à l'association
Les 2 autres stages : 30€ plus 10€ pour l'adhésion à l'association.

Pour tout renseignement et/ou inscription vous pouvez contacter Mme Huet, la présidente au 06 33 63 99 13 ou par mail : aapp.association@gmail.com

L'Union bouliste

L'union bouliste de Plédran a organisé son traditionnel concours de fin d'année au boulodrome d'Yffiniac le 28 décembre.

Nombre et qualité avec 44 doublettes, le temps ensoleillé ayant permis de jouer 2 tours sur les terrains extérieurs. Pierre Rouxel - Aurélien Corbihan et Philippe Clech - Quentin Jegou ont accédé à la finale après avoir éliminé en demi-finale Stéphane Dollo - Dominique Helquin et Jean Luc Rolland - Guy Nado.

Prochains concours en saison estivale au boulodrome du bois.



CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANICROSS PLEDRAN 2022



**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?
C'EST SIMPLE ! SCANNEZ CE QR CODE ET REMPLISSEZ LE FORMULAIRE**

et des Artisans



En raison de la crise sanitaire, l'Union des Commerçants et Artisans de Plédran préfère reporter le Blindtest, prévu le 5 mars 2022, dans la salle des Coteaux, à une date ultérieure.



Plédran Association Solidarité

Début décembre 2021, notre délégation de 4 membres de Plédran Association Solidarité s'est rendue au Bénin pendant 10 jours pour distribuer les 99 colis (8 m³) envoyés par fret maritime courant octobre.

Le container a voyagé pendant 1 mois et demi. Une fois arrivés à Cotonou, les colis ont été récupérés par le Conseil national de Saint Vincent de Paul, notre association partenaire depuis de nombreuses années sur place. Une semaine plus tard Hervé Gerber (réfèrent Bénin au sein de PAS) et son épouse Martine, Annie Hervé, mécène, et Magali Hervé, présidente de PAS arrivaient au Bénin pour distribuer le matériel scolaire envoyé dans différentes écoles et le matériel médical au centre de santé de Dannou.



L'accueil qui nous a été réservé par les membres du Conseil National a été extraordinaire. Ils nous avaient préparé un programme quotidien, et avaient adapté leurs emplois du temps à nos visites. Les solides relations d'amitié et de confiance déjà nouées avec Saint Vincent de Paul au Bénin depuis des années par Monique et Gérard Lalucque ainsi que Jeanine et Jean le Borgne se sont confirmées.

L'accueil a été tout aussi chaleureux dans les 3 écoles de Vakon, Kouvé et Zoundji que nous soutenons depuis 2003, les enfants nous ont reçu en musique et danses, et étaient tellement heureux de tout le matériel scolaire que nous leur

avons distribué. Nous avons également organisé la correspondance entre 2 écoles béninoises avec l'école des Côteaux à Plédran et l'école le Petit Prince de Ploëuc, les petits écoliers béninois sont fous de joie d'avoir des correspondants français. La visite du centre de santé à Dannou a été l'occasion de faire le bilan de tous leurs besoins, qui sont considérables. Le centre ne bénéficie pas de l'eau courante. Cela nous conforte dans notre envie de les aider à trouver du matériel médical mais aussi du petit matériel pour les premiers soins, comme les pansements, les compresses..., l'envoi de fauteuils roulants restant prioritaire pour aider la population

Les 4 adhérents PAS, tous parrains marraines de jeunes écoliers béninois, ont enfin rencontré leurs filleuls et partagé de bons moments avec eux, le Conseil national avait organisé une journée rencontre avec les 25 filleuls et leur famille, c'était fantastique et très joyeux, les enfants étaient fous de joie de partager ces moments avec nous, surtout quand nous leur avons donné les cadeaux offerts par leurs parrains respectifs, un moment inoubliable pour ces enfants déshérités.

Nous avons vécu des moments très intenses en émotion, surtout quand nous avons offert le fauteuil roulant électrique à Claudia, jeune fille tétraplégique de 19 ans, son sourire était radieux, et les larmes de joie d'Andréa, jeune fille handicapée de 13 ans, quand nous lui avons offert un fauteuil roulant, le premier de sa vie, resteront longtemps gravées dans nos mémoires.

Nous revenons avec des images magiques plein la tête, et avec la volonté d'accroître notre aide dans différents secteurs :

- terminer la construction des 3 écoles par le forage de puits et l'installation de toilettes sèches
- accentuer notre aide pour le centre de santé de Dannou par l'envoi de matériel ou l'achat sur place de matériel.



PAS organise des manifestations pour soutenir financièrement ces actions, à noter dans vos agendas :

➤ **le 26 février, repas à emporter** : bœuf bourguignon, pommes de terre vapeur, purée de légumes et far breton, 10 €. Billets en vente auprès des adhérents de PAS, au bar PMU l'Hippodrome, à la boulangerie drive Daniel. Plats à retirer à la salle Horizon, de 16h à 18h

➤ **le 1^{er} avril, le repas galettes crêpes**, salle des Côteaux

Vous pouvez également nous aider en nous recommandant des mécènes, des sponsors, et également un local pour nous permettre de stocker le matériel

Merci à tous pour votre participation active dans tous ces beaux projets

Contacts :

mail : pas22960@gmail.com
Magali Hervé : 06 50 66 90 34
Hervé Gerber : 06 95 54 05 40



➤ **le 6 mars, le Kig Ha FARZ à emporter** (repas organisé par les scouts. L'équipe de 4 jeunes se rendra au Bénin l'été prochain), 10 €. Réservez dès à présent vos parts au numéro suivant : 06 95 540 540. A retirer à partir de 11h Chez Hervé GERBER Les Yards à YFFINIAC.



Les Compas d'Abord, 4 compagnons scouts âgés de 19 ans de Notre Dame du Leff (Plédran, Châtaudren et Quintin) partiront en juillet-août 2022 construire des toilettes sèches à l'école des enfants déshérités de Vakon (450 élèves). Cette école, qui est soutenue depuis des années par l'association P.A.S. de Plédran n'a ni eau ni toilettes actuellement. Les bénéficiaires serviront à réaliser ce beau projet.

L'équipe des « Compas d'Abord » vous remercie de votre solidarité. Et pour rester informés de nos actualités, nous vous invitons à nous suivre sur instagram: les_compas_dabord.

APEL Saint Maurice : toujours plus motivés !

Bien que la situation sanitaire ne permette pas encore de se réunir, les membres de l'association ne chôment pas pour proposer des actions au profit de l'école : les différentes ventes depuis la rentrée (burgers, thé et gâteaux, galettes des rois ...) ont permis de récolter des fonds à destination des enfants de l'école. Ces fonds permettront par exemple de réduire le coût du voyage scolaire sur la Loire pour les CM2 ou celui des CP-CE1 à Guerlédan.

NOUVEAUTÉ : la belle vente de janvier, du repas à emporter jarret-patates, a permis à trois heureux gagnants de trouver des tickets d'or : un ticket d'or c'est un produit gagné dans chaque vente organisée par l'APEL.

Félicitations aux gagnants !

Outre les ventes, les bénévoles organisent régulièrement les "matinées travaux" où règne la bonne humeur. En novembre la réfection du bardage d'un des bâtiments de l'école a été réalisée.



Prochaines actions : vente de saucissons et de plants en direct de l'école horticole de Saint Ilan.



Vous souhaitez vous investir, rejoindre l'équipe des parents de l'école ?

N'hésitez pas à nous contacter : bonne humeur et convivialité au rendez-vous !

Contact APEL : Xavier Langlais au 06 78 97 96 19

Contact OGEC : Julien Bourhy 06 79 88 72 71

Cyclo sport pledranais

Vous propose un
après-midi théâtre, dimanche 13 mars 2022

14h30 - Salle Horizon à PLEDRAN

« Un sac poubelle égaré » de Vivien LHERAUX

Par la troupe de ST-CARREUC

Les Planches pour Rire

ADULTE : 10€ - ENFANT (-12 ans) : 5€

**Les cartes seront à vendre auprès des cyclos et les réservations seront à faire
chez Guy Guillot au 06 61 81 75 05**

Club amitié loisirs

L'assemblée générale aura lieu
le 8 mars

En ce début d'année, toutes les activités du Club amitié loisirs ont été annulées en raison du contexte sanitaire.

GRATUITÉ DES CARTES EN 2022

"Les activités reprendront si les conditions sanitaires nous le permettent. Le bureau a décidé de la gratuité des cartes pour l'année 2022.", annonce Gille Haguët, président de l'association.

LES PROCHAINES DATES

- La prochaine activité est le **mardi 8 mars** à la salle des Coteaux ; l'ouverture des portes est à 13H30. A 15H, débutera l'assemblée générale, avec l'élection du tiers sortant, le rapport moral, financier, et d'activité. Ensuite, un goûter amélioré sera proposé avec danse et jeux de société.
- La deuxième date est prévue pour le **29 mars** à la salle Louis Guilloux, à 14H, pour un après-midi jeux."

Contact :

Gilles Haguët - Tél. : 06 86 41 51 14

Michel Estienne - Tél. : 06 71 62 10 34

Amicale des Employés Communaux de Plédran



La troupe des Ballons rouges
présente
Le Béret de la tortue
De Jean Dell & Gérald Sibleyras

Dimanche 27 février 2022 à 15h
à la salle Horizon de Plédran

Organisé par l'Amicale des Employés Communaux de Plédran
Tarif : 8 € adultes et 4€ enfants de 5 à 12 ans
Réservation obligatoire au 06 34 07 53 31 ou par mail aec-pledran@gmx.fr
Sous réserve du protocole sanitaire en vigueur

■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Ecole maternelle

Afin de sensibiliser les enfants à l'importance de l'écrit, les élèves de Grande Section de Sylvie ont envoyé leurs vœux pour la nouvelle année à une personne à qui ils avaient envie de faire plaisir.

Ils ont écrit leur carte, puis nous sommes allés à la poste la mettre dans la boîte aux lettres. Nous avons vu que dans la fente de gauche, les lettres étaient distribuées en Bretagne alors que glissées à droite elles partaient un peu partout en France ou à l'étranger.

Quelle fierté pour eux de recevoir à leur tour une carte de vœux à l'école !

Carte montrant à quel point la personne a été surprise et heureuse de cette intention de leur part.



Comme quoi les cartes ont encore une grande importance pour certains !



■ ECOLE SAINT-MAURICE

A la rentrée de janvier, les élèves de la GS au CM2 ont bénéficié de leurs premières séances de basket avec le coach de l'équipe de Trégueux. A ce jour une pause est imposée par les protocoles sanitaires mais nos jeunes joueurs ont hâte de pouvoir reprendre l'entraînement !



Malgré une période fortement perturbée, les élèves de maternelle ont travaillé sur le thème de la galette pour fêter l'Épiphanie, outre les apprentissages en langage, en écriture et en mathématiques ce fut l'occasion de confectionner de belles couronnes !



En musique, après les élèves de CP et de CE1 ce sont les élèves de CE2 qui bénéficient de l'expérience d'un intervenant. Ils travaillent sur le thème de l'improvisation avec Aurélie.



Le mot de la Majorité

Une ambition pour la jeunesse

Notre ville s'est développée au cours de la dernière décennie ; cette réalité nous est donnée par l'INSEE relevant 6.839 habitants, classant notre commune au 2ème rang départemental en augmentation de la population depuis 2013 et au 8ème rang, en population sur les 32 communes de l'agglomération.

Cette évolution révèle un rajeunissement (57,4% ayant moins de 45 ans), force de richesse pour son avenir. Cette évolution positive, enviée par bien d'autres communes, est le fruit de la politique portée par votre équipe municipale pour voir s'épanouir l'ambition de notre jeunesse.

La politique d'investissement menée au cours des années passées (pump track, installations dans le Bois...), récentes (restaurant scolaire du bourg, rénovation de l'Espace Jeunes et du Pôle Enfance, transformation de la rue des écoles pour sécuriser les familles)

et à venir (rénovation de la cantine des Coteaux sur le modèle du bourg), réalisée au service de l'intérêt général participe à ce rayonnement.

Mais porter nos jeunes c'est aussi les responsabiliser pour les faire grandir dans le monde de demain, avec cette générosité et ce respect, ferments du lien social ; c'est pour cela qu'ont été mis en œuvre les dispositifs « Argent de poche » en direction des 16/17 ans et « Appel à Projets Jeunes » en direction des 18/25 ans, permettant à nos adolescents et jeunes majeurs de se mettre au service de tous au travers de la collectivité pour passer du statut de consommateurs à celui de « consom'acteurs », acteurs de leur propre vie, conscients que liberté rime avec responsabilité.

Ce dynamisme est reconnu hors des limites de la commune, en effet notre agglomération travaille en partenariat sur des missions en direction des 15/25 ans avec la nouvelle Structure Information Jeunesse inaugurée en Octobre dernier et portée par la Mairie de Plédran.

C'est encore faciliter la desserte des établissements scolaires, et s'il a été rappelé les modifications apportées à la rue des Ecoles pour sécuriser les temps de déposes scolaires en maternelle et primaire ; pour les plus grands, la ligne 70 les mène tant au Collège Racine qu'au Lycée Rabelais.

Parce que nous avons la responsabilité de les aider à aller le plus loin possible dans leur cursus, la ligne 70 dessert directement le Campus Mazier, offrant aux jeunes plédranais une importante offre post-bac et conciliant ainsi transport et réduction de l'empreinte énergétique.

Afin d'éviter des temps d'attente trop longs, l'agglomération a pris en compte notre demande de modifications des horaires et ils ont été adaptés.

Nous restons mobilisés pour vous, avec force et simplicité.

Le mot de la Minorité

Retour sur les vœux de Mr Le Maire

Cette année encore, les cérémonies de vœux ont dû être supprimées et remplacées par l'emploi des technologies de communication. Bien évidemment, aucune convivialité avec cette méthode mais les Plédranais pouvaient néanmoins prendre connaissance des propos du Premier Adjoint et du Maire.

« Entrer en résistance face à la crise » nous a dit Mr Le Maire lors de ses vœux. Nous pouvons donc espérer de vrais chantiers prospectifs en 2022., cependant selon nous, il y a une différence assez importante sur quelques thèmes majeurs, entre les vœux prononcés et ce qui a été retranscrit dans le Plédranais de janvier. Ainsi lors des vœux :

- Mr Le Maire a évoqué le lancement d'études pour un/des nouveaux lotissements, notamment pour le logement intermédiaire. Mais quelques minutes auparavant, annonçant la popula-

tion de Plédran, il rajoutait que cette progression de la population, devait être « maîtrisée pour conserver l'idée que Plédran reste une ville à la campagne ». Et notons surtout que, dans le Plédranais de janvier, ces projets de nouveaux lotissements ne sont pas abordés. Le logement intermédiaire devra donc probablement attendre ;

- Mr Le Maire a aussi mentionné la « création d'un véritable pôle sportif autour de la salle des sports ». Ce projet tel que cité dans le Plédranais de janvier, est de l'ordre du concept nous semble-t-il au moment où il annonce la tenue des premières réunions concernant la simple rénovation de l'actuelle salle de sports. Si cette future salle des sports doit être le point de départ d'un pôle sportif, qui d'une certaine manière existe déjà, alors ne faut-il pas commencer par recenser les besoins et les attentes des associations et individuels plédranais avant de définir le projet qui pourrait voir le jour ?

Un autre thème a été mentionné : le « dimensionnement d'une maison de santé » afin d'attirer des professionnels et en particulier des médecins. Il faut effectivement ouvrir ce dossier mais très vite, nous risquons d'être confrontés à un cahier des charges infaisable si aucun professionnel présent sur le territoire ou ayant manifesté de l'intérêt pour la commune, ne participe à cette étape de réflexion. Très vite aussi, il nous faudra évoquer la question du salariat des médecins qui pourraient être une condition préalable à la venue de certains à Plédran.

En 2022, la crise sanitaire ne doit pas être jumelée avec une crise économique qui proviendrait d'une politique frileuse en matière de projets d'investissement. Les collectivités locales – dont Plédran – ont leur part de responsabilités dans le dynamisme économique attendu d'autant que les besoins sont là.

Le mot en breton

La chanson du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Kanaouenn ar miz skol-vamm Pledran

Voici une petite comptine sur les noms de famille.

Fañch Muzelleg zo tev e vuzell
Marie Teodeg zo hir he zeod
Jakez Skouarneg zo bras e skouarn
Pêr Ivineg zo lemm e ivinoù
Visant Keineg zo ledan e gein
Yann Lagadeg zo glas e zaoulagad

Ma 'garfe 'teufent ganin
Da c'hoari lamm-chouk ha penn.

Vocabulaire

Muzell : lèvres
Teod : langue
Skouarn : oreille
Ivinoù : ongles
kein : dos
daoulagad : yeux
lamm-chouk ha penn : jeu du saute-mouton

Le mot en gallo



Faot s'oqhuper de ses piës!

Ginette avat grand ma a ses ergots de piës.
O s'en fut céz sa vaizine Berthe, e lu demandit :
-"Tu pouraes-ti m'emener céz le guerissou de piës?
Je vas prendr un rend'ous.
- "Ben sûr Ginette! Oyou

ce qi demeure? (1)
- A Lamba don!
Ginette eû son rend'ous le lundi qi sieudaet, a deûs eures de la véprée.
-"Vous vla céz le souegnou de piës... qhi ce qi vous erive don?
- J'e ma a mon peûce de pië dret (2).
Je crés ben que j'e un zieu de perdri. E ao gaoche etout (3), su le dai du milleu, ét ventiés ben des cors.
- Essious den le foteuil...E ben, y'a de l'ouvraije la! Dedepés combié de temp que v'avez pàs couper vos ergots?

- La dét ben fére ene an. Ét ma vaizine qi me les coupit. Més ole ét pàs oûtillée. O fét ela o son coûtè...sonjez don.
- Ne beûjez pàs (4), je vas comencer par les cors.
- Vére...
Més ao boût de qheuqe temp :
- Erétez, vous me rentrez den la piao (5) o votr oûti!
- V'étes ben doujette! Faot ben que je râperaes tout ela. Si j'alons pàs pus vitement, je vas pouvoir m'en chevi (6) que du pië-la.
- Nenna, je sés venûe pour les deûs. J'e trop de ma a me chaosser e a marcher.
- Bon, ben crochez-vous!
E vaici le souegnou a grater, couper e degaijer les couins, un daobon (7) ilë, un aotr la. Ao boût d'ene eure tout ét ebouté (8)
- Aloure, coment que la va?
- Ma fai, va ben falair durer. Combien que je vous dés?

- 39 uros, SVP Madame.
- Dis don, v'etachez pàs vos chiens o de la saocisse! J'areas peû me payer ene petite pére de solers o ela..." (9)
- E ben, faodra pàs etendr trop lontemp avant que d'ervenit! "...
...A sieudr!

Yolande Boitard e Annie Guinard

- (1) Où habite-t-il ?
- (2) Pouce de pied droit
- (3) au gauche aussi
- (4) Ne bougez pas
- (5) la peau
- (6) ne m'occuper que...
- (7) Façon humoristique de dire un pansement (un morceau)
- (8) tout est terminé
- (9) une petite paire de chaussures avec cela

AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais N° de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Avril 2022	23/03	19 au 22/04/2022
Mai 2022	20/04	17 au 20/05/2022

RAPPEL : pour les articles à paraître dans le Plédranais

- **Taille photos :** 300 ko minimum
- Pas de photo d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word ou libre office

- (en .doc ou .odt) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), ou en format image (.JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais :**
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledbran.bzh



Festival d'humeur et d'humour

RIRE EN BOTTÉ



6^e édition

DU 24 MARS AU 8 AVRIL 2022

www.bottede7lieux.fr

JEU 24-03 / La galette des reines / ESPACE VICTOR HUGO - PLOUFRAGAN
VEN 25-03 / Le loto des droits des femmes / MOSAÏQUE - LE MENÉ
SAM 26-03 / Les Goguettes / LE GRAND PRÉ - LANGUEUX
DIM 27-03 / The Magic Beam Sisters & Robert / HORIZON - PLÉDRAN
JEU 31-03 / Maria Dolores y Amapola Quartet / LA VILLE ROBERT - PORDIC
VEN 1^{er}-04 / Parité mon Q / QUAI DES RÊVES - LAMBALLE-ARMOR
**VEN 8-04 / De l'avenir incertain du monde merveilleux
dans lequel nous vivons / BLEU PLURIEL - TRÉGUEUX**



Côtes d'Armor
le Département

